

Aperçu de la saison 2006-2007 à Montréal, en Outaouais et à Québec

Le premier bulletin de la saison vous présente un aperçu des thèmes qui seront abordés par les sections régionales au cours de la saison 2006-2007. Les activités proposées à Montréal, en Outaouais et à Québec touchent des sujets d'actualité et porteurs de changement, bien entendu, la conjoncture économique, mais également, le boom économique de l'ouest canadien, l'économie expérimentale et l'émergence de la Chine pour n'en citer que quelques-uns.

Un bref mot sur le prochain congrès annuel de l'ASDEQ qui se tiendra à l'Hôtel Loews Le Concorde, Québec, les 17 et 18 mai 2007. Un comité organisateur sous la direction de MM. Marc Ferland et Jacques Brind'amour est à l'œuvre depuis quelque temps déjà pour peaufiner un dynamique programme sous le thème du « développement durable : menaces et possibilités ». Des conférenciers fort compétents et renommés ont été contactés, dont plusieurs ont déjà accepté l'invitation d'y participer. C'est donc un rendez-vous important que vous voudrez certes inscrire dès maintenant à votre agenda.

À MONTRÉAL

La section de Montréal a débuté sa programmation par la traditionnelle activité de lancement en fin de septembre. Cette année, elle a tenu à rendre hommage à l'un des plus célèbres économistes canadiens, M. John Kenneth Galbraith. À cette occasion, ses œuvres et sa pensée ont été présen-

tées par M. Gilles Dostaler, grand connaisseur de l'histoire de la pensée économique. Un compte-rendu de l'exposé apparaît ci-après. Face au succès de l'ÉCO-lunch de l'année dernière à l'UQAM, la section rendra visite aux étudiants avec une conférence portant sur le thème du partenariat public-privé (PPP) au Québec. M. Pierre Lefebvre, Président, Agence des partenariats public-privé du Québec y présentera un exposé sur les PPP et les intentions de son Agence.

Le colloque annuel, qui se tiendra le 7 décembre, s'intéresse au boom économique dans l'ouest canadien et à la question suivante: le Québec en profite-t-il ? Un panel diversifié de conférenciers prestigieux tels que MM. Yanick Desnoyers, économiste principal à la Financière BN et Claude Tardif, Vice-président, Manufacturiers Exportateurs du Québec, tenteront de répondre à cette question.

Ensuite, en janvier 2007, la section proposera une activité sur le marketing international de la ville de Montréal. En février, une activité portera sur la route de la soie, élément d'importance de la culture économique de la Chine. Enfin, en mars, un exposé sur « Les obstacles à la croissance des PME au Québec et au Canada » clôturera la saison 2006-2007 de la section de Montréal.

EN OUTAOUAIS

Comme le veut une tradition maintenant bien établie, la saison 2006-2007 a débuté le 13 septembre par une soirée "Vins et Fromages" sous la thématique "Les Amériques : vins du sud et fromages du nord".

Équipe de rédaction

Directeur du bulletin:
Gilles René
Collaborateurs:
Martin Comeau
Charles A. Carrier
Conception et design:
François Akio Côté

Cette soirée a été une excellente occasion de renouer ou tisser des liens avec des membres ou ami(e)s de l'ASDEQ, tout en dégustant une sélection de vins et fromages.

Les activités de la région compteront aussi la tenue des sessions traditionnelles telles la revue des travaux du prochain récipiendaire du Prix Nobel en science économique, la session toujours bien animée sur l'analyse du budget fédéral, et la visite à l'Université d'Ottawa pour rencontrer les étudiants, tous niveaux confondus, intéressés à l'économie afin de promouvoir la profession d'économiste et être à l'écoute des besoins particuliers de la relève.

Cette année encore, afin de lever le voile sur le travail à caractère économique effectué au sein d'institutions de la région, l'ASDEQ-Outaouais organisera une Journée portes ouvertes.

Toujours dans le but de contribuer à la compréhension et d'alimenter le débat sur des enjeux économiques d'actualité, plusieurs thèmes seront abordés par des conférenciers de renom et des spécialistes au cours de nos rencontres. En particulier, nous traiterons de sujets tels que l'immigration avec M. Patrick Grady de Global Economics Ltd ; le revenu minimum garanti avec le professeur Bernard Fortin de l'Université Laval ; l'économie expérimentale avec le professeur Claude Montmarquette de l'Université de Montréal ; l'utilité des instruments économétriques en analyse des politiques avec le professeur Jean-Marie Dufour de l'Université de Montréal qui s'est mérité au cours des dernières années de nombreuses distinctions nationales et internationales pour la qualité de ses travaux. Nous prévoyons également traiter du développement de l'Afrique. Le 3 octobre, un 5 @ 7 a porté sur l'approche de John Kenneth Galbraith, qui fut présentée par le professeur Gilles Dostaler, Département des sciences économiques, UQAM. Un compte-rendu de l'exposé apparaît ci-après.

Enfin, nous sommes particulièrement fiers d'annoncer que M. Henri-Paul Rousseau, Président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec, viendra nous rencontrer le 21 mars 2007.

À QUÉBEC

La section de la Vieille Capitale vous convie aux activités de la saison 2006-2007 qui comportera six activités diversifiées et qui vise à intéresser autant les économistes qui œuvrent ou qui sont intéressés par les politiques publiques et l'économie.

La saison 2006-2007 débutera le 23 octobre par un exposé de M. Tiff Macklem, sous-gouverneur à la Banque du Canada, sur la conjoncture économique et la politique monétaire.

Le 30 novembre, M. Zhan Su, professeur en gestion à l'Université Laval et grand spécialiste de la Chine et de l'Inde, viendra discuter de l'impact de l'émergence économique de ces pays sur notre économie.

À l'aube du lancement de la Stratégie de développement économique des régions et de la Politique de développement des territoires, une activité de la région portera sur ce thème au cours du mois de décembre.

Activité toujours très attendue, le Colloque sur la conjoncture économique régionale est de retour et la thématique sera axée sur la préparation des fêtes du 400e anniversaire de la Ville de Québec. Cette activité aura lieu le 25 janvier 2007.

En février, une nouvelle initiative de la région, un professeur du Département d'économique de l'Université Laval sera invité à présenter des travaux du prochain prix Nobel d'économie.

Enfin, sur une base préliminaire, la question du financement des universités québécoises sera débattue au printemps 2007.

Programme 2006-2007 du Comité de développement

Le Comité de développement de l'ASDEQ, qui est présidé par M. André Downs, Directeur principal de projets, Liens nord-américains, Projet de recherche sur les politiques, Ottawa, est un important comité de l'ASDEQ. A sa réunion du 12 septembre, le Comité a retenu le programme suivant pour l'année 2006-2007.

- Réexaminer les critères du Prix de journalisme ;
- Évaluer la performance du Carrefour de l'emploi pour maximiser les bénéfices pour l'ASDEQ et ses membres ;
- Évaluer la pertinence de changer le logo de l'ASDEQ ;
- Établir les critères qui permettront la nomination de futurs membres honoraires de l'Association ;
- Étude sur la profession par la mise à jour du profil de la profession d'économistes ;
- Étude de projets potentiels pour augmenter le rayonnement de l'ASDEQ auprès des étudiants.

Si vous voulez formuler des suggestions sur l'un de ces sujets, vous êtes invités à le faire par l'entremise du Forum de discussion, qui est mis à votre disposition sur le site Internet de l'ASDEQ.

<http://www.asdeq.org/forum/forum.asp>

Fiscalité des entreprises

Le but du présent article est de vous inciter à lire une récente étude sur la fiscalité des entreprises québécoises. L'étude porte sur un sujet d'actualité et d'importance pour le débat public sur le choix optimal de politiques publiques pour le Québec.

C'est une étude facile à lire et d'une grande qualité, qui répond à des questions bien précises.

LE TITRE ET LES AUTEURS

L'étude, qui s'intitule « La défiscalisation des entreprises au Québec est un mythe - Pour aller au-delà de la croyance populaire », a été réalisée par les trois chercheurs suivants : Luc Godbout, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke ; Pierre Fortin, Département des sciences économiques, Université du Québec à Montréal ; et Suzie St-Cerny, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke.

Cette étude est un document de travail de la Chaire de recherches en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke et est disponible à l'adresse Internet suivante : [http://www.usherbrooke.ca/adm/recherche/chairefiscalite/publications/cahiers/Defiscalisation_des_entreprises\(04-10-06\).pdf](http://www.usherbrooke.ca/adm/recherche/chairefiscalite/publications/cahiers/Defiscalisation_des_entreprises(04-10-06).pdf)

LE SUJET

À un moment où il y a un certain consensus sur le fait qu'il y aura de plus en plus de pressions sur les finances publiques du Québec dans les prochaines décennies compte tenu 1) du vieillissement rapide de la population, 2) du besoin de former de mieux en mieux la main-d'œuvre, 3) du besoin d'accélérer le remplacement des infrastructures gouvernementales et 4) du besoin de protéger l'environnement et de faire face aux changements climatiques, les trois auteurs de l'étude posent directement la question suivante : « Est-ce que les entreprises constituées en société paient leur juste part d'impôt au Québec et au Canada ? »

Pour répondre à cette question d'ordre général, les auteurs ont choisi d'analyser huit affirmations qui sont souvent véhiculées par des intervenants sur la scène politique et qui sont souvent utilisées pour

soutenir une augmentation du fardeau fiscal des entreprises. Ces affirmations sont :

1. Au Québec, au cours des dernières décennies, les profits des sociétés ont augmenté plus vite que les salaires.
2. Au Québec, les gouvernements taxent de moins en moins les profits des sociétés.
3. En 1991, le gouvernement fédéral a aboli sa taxe de vente défrayée par les entreprises (l'ancienne TFV) pour la remplacer par une nouvelle taxe de vente (la TPS actuelle) à la charge des particuliers.
4. Les impôts des entreprises pèsent de moins en moins lourd dans les revenus fiscaux des gouvernements, de même que dans le revenu intérieur total du pays.
5. La majorité des entreprises québécoises ne paient pas un sou d'impôt.
6. Les entreprises québécoises reçoivent plus de subventions du gouvernement du Québec qu'elles lui versent d'impôts.
7. De généreux avantages fiscaux permettent à beaucoup d'entreprises d'éviter de payer de l'impôt malgré qu'elles affichent des bénéfices nets positifs.
8. L'instauration d'un impôt minimum des sociétés au taux de 5 % des bénéfices avant impôt aurait permis au gouvernement du Québec de recueillir 1,2 milliard de dollars (G\$) en 1999 [1,5 G\$] auprès des entreprises réalisant un bénéfice comptable, mais ne payant pas présentement d'impôt.

ANALYSE ET CONCLUSION

Après avoir réfuté une à une ces huit affirmations par une analyse serrée de l'ensemble de la fiscalité des entreprises, les auteurs concluent que le poids global de l'imposition des entreprises québécoises a non seulement augmenté au cours des dernières décennies, mais qu'il est aussi relativement plus élevé que la moyenne de celui prévalant dans les pays du G 7.

Une des particularités de cette étude est d'analyser non pas un seul aspect de la fiscalité (exemple : l'impôt sur les bénéfices), mais aussi d'étudier l'ensemble des mesures fiscales imposées par les deux ordres de gouvernement. Ils ont même inclus une analyse de l'effet des variations des taxes indirectes (TPS et TVQ).

Pour terminer, je dirais que le Québec est une économie très ouverte et qu'il est très important de bien doser le fardeau fiscal imposé aux facteurs de production (travailleurs, entrepreneurs et entreprises) qui sont très mobiles. D'un autre côté, il est également important de s'assurer que ces mêmes facteurs de production paient les charges qu'ils imposent à l'État.

Bonne lecture,

Jean-Pierre Aubry

Président du Comité des politiques publiques, ASDEQ

John Kenneth Galbraith : un regard iconoclaste sur le fonctionnement de l'économie et de la société

La série de conférences a commencé en force à l'ASDEQ-Outaouais grâce aux talents d'orateur de M. Gilles Dostaler, professeur à l'UQAM, spécialiste de l'histoire de la pensée économique. Comme l'a souligné le professeur Marc Lavoie, président de

séance de ce premier 5 à 7, M. Dostaler est largement connu parmi les économistes comme un auteur de renommée internationale dont les livres ont été traduits dans plusieurs langues. L'économiste John Kenneth Galbraith (1908-2006) a adopté une approche multidisciplinaire pour exprimer, dans une écriture claire et accessible, ses idées sur le système économique de son siècle. Ce style lui a apporté d'une part un grand succès auprès du public et d'autre part le discrédit de ses pairs. Pendant des décennies, Galbraith a soutenu sa ligne de pensée, tout en évoluant dans une conjoncture en mutation. Ainsi, on qualifiait ses convictions de centre-droites dans les années 70, alors qu'il est aujourd'hui perçu comme étant de la gauche. Dans la même mouvance, son ami et contradicteur Paul A. Samuelson passait de la droite au centre-gauche.

CHRONOLOGIE DE L'ACTION DE J.K. GALBRAITH

Canadien d'origine, Galbraith a terminé ses études d'économie agricole à l'Université Berkeley en Californie. Sa carrière de professeur sera menée à l'Université Harvard, lieu où le Keynésianisme prend de l'ampleur dans les années trente. La position de Galbraith en faveur de politiques interventionnistes s'ancrera lorsqu'il agira comme directeur de l'Office de contrôle des prix aux États-Unis. Il est alors convaincu de la responsabilité publique d'influencer les prix. Pour l'essentiel, l'œuvre analytique de cet auteur prolifique se développe dans 4 livres majeurs : Le capitalisme américain, L'ère de l'opulence, Le Nouvel État industriel et La Science économique et l'intérêt général.

ANALYSE DES AXES MAJEURS DE LA PENSÉE DE GALBRAITH

De l'avis de J. K. Galbraith, il faut savoir expliquer les mécanismes qui régissent le pouvoir pour bien comprendre l'économie. Le pouvoir s'exerce au moyen de trois instruments : la dissuasion, la rétribution et la persuasion. Galbraith soutient par ailleurs que les trois principaux agents à l'origine du pouvoir sont la personnalité de leader, la propriété et la grande organisation.

Toujours selon Galbraith, les économies modernes se composent de deux secteurs. Le premier secteur regroupe un grand nombre de petites et moyennes entreprises qui fonctionnent plus ou moins en compétition parfaite. L'autre secteur, d'importance économique beaucoup plus grande, est formé des grandes entreprises. Celles-ci ont le pouvoir d'administrer leurs prix et d'influencer les choix des consommateurs à coup de campagnes publicitaires. Ainsi, l'offre, plutôt que les préférences des consommateurs, influence la demande. Du point de vue de Galbraith, les théories économiques ne représentent pas la réalité.

Galbraith a appelé "technostructure" l'ensemble des dirigeants, gérants et spécialistes qui contrôlent les grandes entreprises avec des visées telles le prestige, la rémunération et la planification. Dans un contexte pareil, l'objectif de maximisation du profit n'est qu'un mythe. Quoique Galbraith estime ce système efficace dans la production de biens de consommation, il considère qu'il s'accompagne d'une détérioration des biens collectifs et qu'il est appelé à entraîner de graves problèmes environnementaux. En outre, l'organisation actuelle bénéficie à la classe riche aux dépens d'un vaste groupe d'exclus. Pour contenir les actions défavorables des grandes entreprises, Galbraith prône la réglementation des industries et le contrôle des salaires.

À travers son œuvre, Galbraith a affiché un pessimisme grandissant quant aux possibilités de réforme du système. S'interrogeant lui-même s'il y a lieu d'être pessimiste, le professeur Dostaler conclut : "Je ne sais pas". Vraisemblablement, les idées de Galbraith continuent de provoquer la sagesse conventionnelle – principe mis de l'avant par lui-même d'ailleurs.

Anik Dufour

Économiste

Industrie Canada

ASDEQ

C.P.6128,

succ. Centre-Ville

Montréal (Québec)

H3C 3J7

Téléphone :

514.342.7537

Télécopieur :

514.342.3967

Courriel :

national@asdeq.org